



DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GYNÉCOLOGUES MÉDICAUX ET OBSTÉTRICIENS EN PAYS DE LA LOIRE

Situation 2021 et évolution

DÉCEMBRE 2021

#41



321 gynécologues
en Pays de la Loire



-0,2 % par an
depuis 2016 (-0,3 % en France)

72 gynécologues médicaux
249 gynécologues obstétriciens

libéraux* : -1,2 % par an (-2,0 % en France)
salariés : +1,3 % par an (+3,2 % en France)



16 %
âgés de moins de 35 ans



28 %
âgés de 60 ans et plus

20 médecins pour 100 000 femmes de
15 ans et plus (-26 % par rapport à la France)



51 %
ont obtenu leur diplôme
dans la région

60 %
exercent en libéral*



76 %
des libéraux* exercent
en groupe

* y compris mixte(s)





ENSEMBLE DES GYNÉCOLOGUES

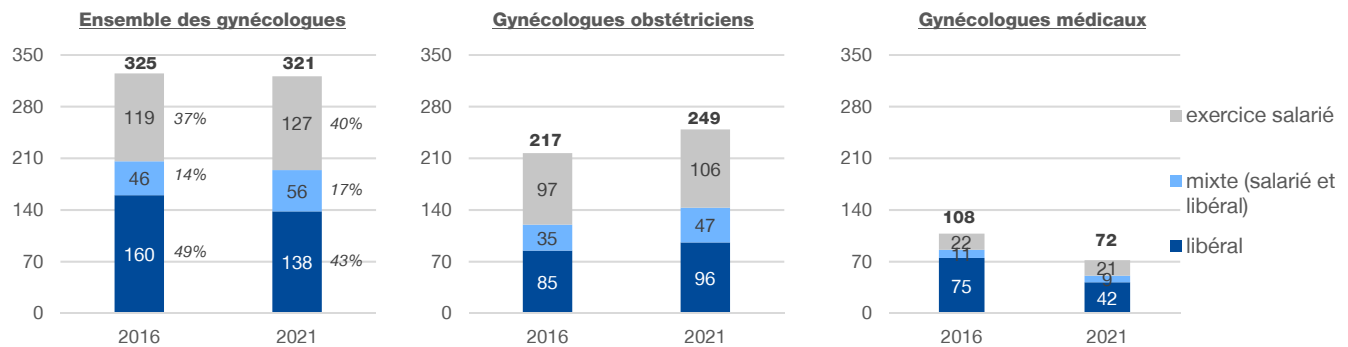
► La région Pays de la Loire compte 321 médecins spécialistes en gynécologie au 1^{er} janvier 2021, dont 249 gynécologues obstétriciens et 72 gynécologues médicaux. Comme en France, plus de la moitié des gynécologues (60 %) exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié). Cette proportion est plus importante chez les gynécologues médicaux (71 %) que chez les gynécologues obstétriciens (57 %).

Parmi ces 321 praticiens, 19 exercent comme remplaçants, soit 6 % (7 % en France).

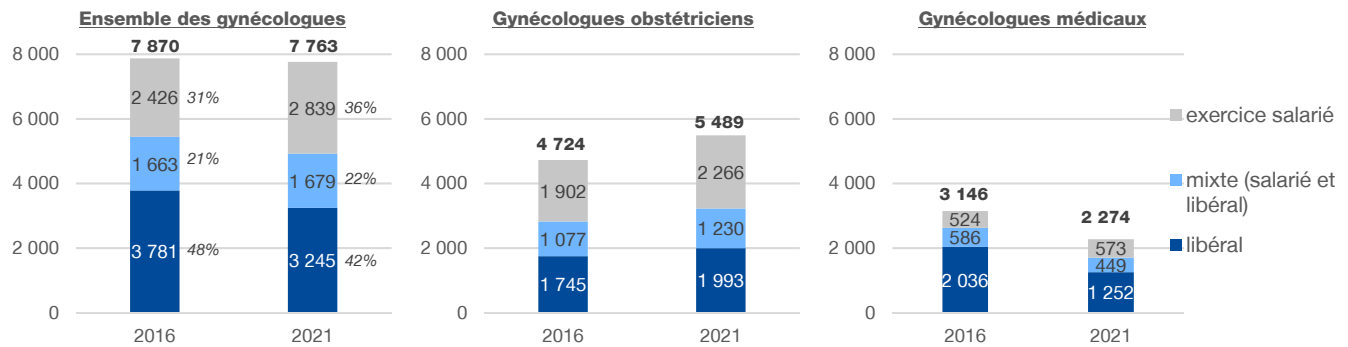
► Depuis 2016, le nombre de gynécologues a très légèrement diminué dans la région (- 0,2 % par an) comme en France (- 0,3 %), avec toutefois une évolution contrastée du nombre de gynécologues obstétriciens (+ 2,8 % par an) et celui des gynécologues médicaux (- 7,8 %) (respectivement + 3,0 % et - 6,3 % en France). Le nombre de gynécologues exerçant en libéral ou mixte a diminué (- 1,2 %) alors que celui des gynécologues ayant un exercice salarié a progressé (+ 1,3 %) (respectivement - 2,0 % et + 3,2 % en France).

Fig.1 Évolution du nombre de gynécologues¹ obstétriciens et médicaux selon leur mode d'exercice
Pays de la Loire, France (01/01/2016-2021)

PAYS DE LA LOIRE



FRANCE



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

DENSITÉ

► La densité de médecins spécialistes en gynécologie dans les Pays de la Loire est de 20,1 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus en 2021. Cette densité est inférieure de 26 % à la moyenne nationale (27,1 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus). Depuis 2012, cet écart est resté globalement stable.

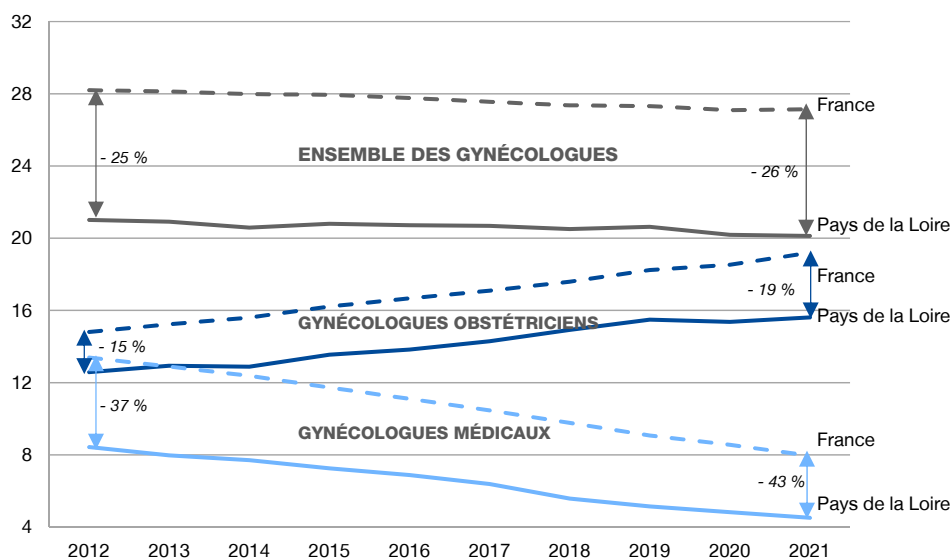
► Les densités de spécialistes en gynécologie médicale et obstétrique présentent des évolutions tout à fait différentes au cours des 9 dernières années.

La densité de médecins spécialistes en gynécologie obstétricale a augmenté de 12,6 en 2012 à 15,6 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus en 2021. L'écart avec la moyenne nationale est de - 19 % en 2021 et s'est légèrement accru sur les dernières années.

La densité de médecins spécialistes en gynécologie médicale a quant à elle diminué, de 8,4 en 2012 à 4,5 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus en 2021. L'écart de densité avec le national est élevé et s'est encore creusé sur les 9 dernières années (- 38 % en 2012, - 43 % en 2021).



Fig.2 Évolution de la densité¹ de gynécologues²
Pays de la Loire, France (01/01/2012-2021)



Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 femmes de 15 ans et plus. 2. Y compris médecins remplaçants.

Note de lecture : en 2012, la densité observée de gynécologues médicaux en Pays de la Loire est inférieure de 37 % à la moyenne nationale.

SITUATION DES DÉPARTEMENTS

► Au sein de la région, la densité de gynécologues varie fortement selon les départements. La Mayenne, la Sarthe et la Vendée présentent les densités de gynécologues les plus faibles (12 à 16 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus), nettement inférieures à celles observées au plan national (27). La Loire-Atlantique se caractérise par la densité la plus élevée des départements ligériens (26), relativement proche de la moyenne nationale.

Fig.3 Effectif, densité¹ et évolution des gynécologues² par département
Pays de la Loire, France (01/01/2021)

	Ensemble des gynécologues ²			dont libéraux ³			Gynécologues obstétriciens ²			Gynécologues médicaux ²		
	Effectif 2021	Densité ¹ 2021	TCAM ⁴ 2016-2021	Effectif 2021	Densité ¹ 2021	TCAM ⁴ 2016-2021	Effectif 2021	Densité ¹ 2021	TCAM ⁴ 2016-2021	Effectif 2021	Densité ¹ 2021	TCAM ⁴ 2016-2021
Loire-Atlantique	152	25,5	+0,5%	98	16,5	+0,2%	111	18,6	+3,8%	41	6,9	-6,0%
Maine-et-Loire	74	21,6	-0,3%	41	12,0	-3,1%	61	17,8	+2,1%	13	3,8	-8,3%
Mayenne	15	11,8	-1,3%	4	3,1	-10,6%	12	9,4	+14,9%	3	2,4	-21,4%
Sarthe	34	14,2	-3,7%	23	9,6	-4,5%	30	12,5	-1,9%	4	1,7	-12,9%
Vendée	46	15,9	+0,4%	28	9,7	+2,3%	35	12,1	+2,5%	11	3,8	-4,7%
Pays de la Loire	321	20,1	-0,2%	194	12,2	-1,2%	249	15,6	+2,8%	72	4,5	-7,8%
France	7 763	27,1	-0,3%	4 924	17,2	-2,0%	5 489	19,2	+3,0%	2 274	8,0	-6,3%

Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 femmes de 15 ans et plus. 2. Y compris médecins remplaçants. 3. Y compris mixte.

4. Taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins.

PYRAMIDE DES ÂGES

► En 2021, 63 % des médecins spécialistes en gynécologie sont des femmes (59 % en 2016). Cette proportion atteint 94 % parmi les praticiens âgés de moins de 35 ans.

► L'âge moyen des gynécologues a diminué dans la région au cours des cinq dernières années (50,7 ans en 2016, 49,0 en 2021). Une même tendance est observée en France (respectivement 52,4 et 50,8 ans).

► Le profil démographique des praticiens est très différent selon leur spécialité. La gynécologie-obstétrique, qui était essentiellement masculine, devient progressivement majoritairement féminine : en 2021, parmi les praticiens âgés de 55 ans ou plus, 78 % sont des hommes alors que parmi ceux de moins de 40 ans, 91 % sont des femmes.

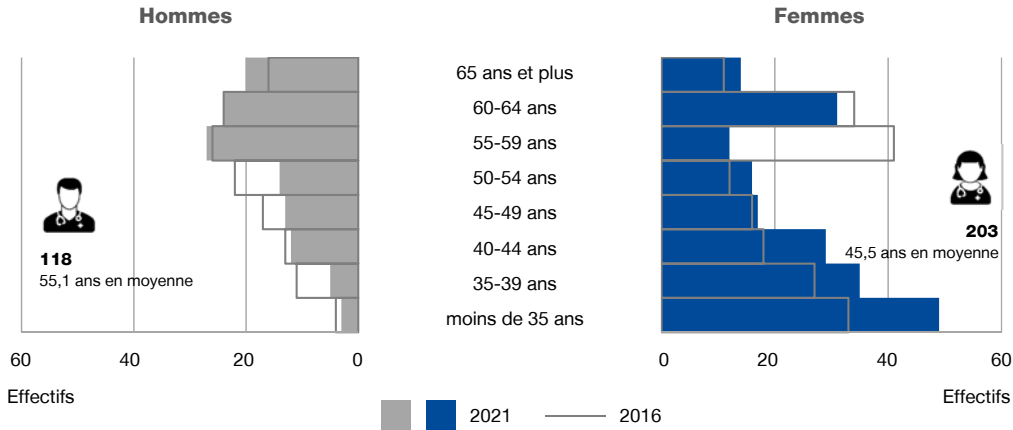
La spécialité de gynécologie médicale est majoritairement féminine : les femmes représentent 85 % des praticiens, 94 % parmi les moins de 40 ans et 82 % parmi les 60 ans ou plus. En outre, en lien avec l'arrêt de la formation spécifique à la gynécologie médicale entre 1984 et 2003, il n'y a aucun praticien âgé de 45 à 59 ans en Pays de la Loire.

► Les gynécologues libéraux sont en moyenne plus âgés que ceux ayant un exercice salarié : 8 % sont âgés de moins de 35 ans et 31 % ont plus de 60 ans, contre respectivement 28 % et 22 % des gynécologues salariés.

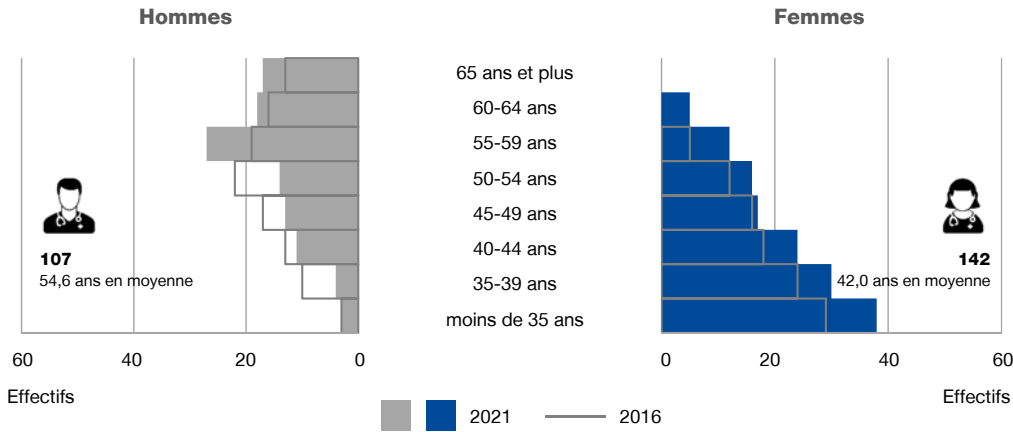


Fig.4 Répartition des gynécologues¹ par tranche d'âge et par sexe
Pays de la Loire (01/01/2016-2021)

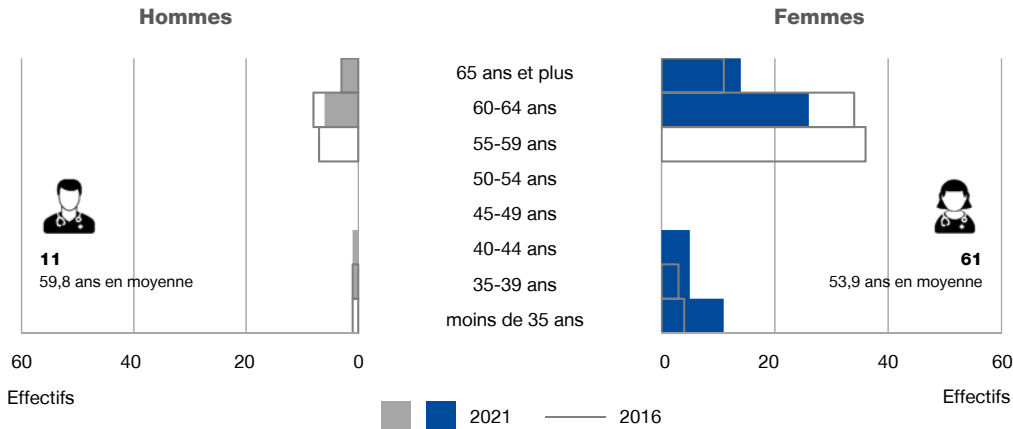
Ensemble des gynécologues



Gynécologues obstétriciens



Gynécologues médicaux

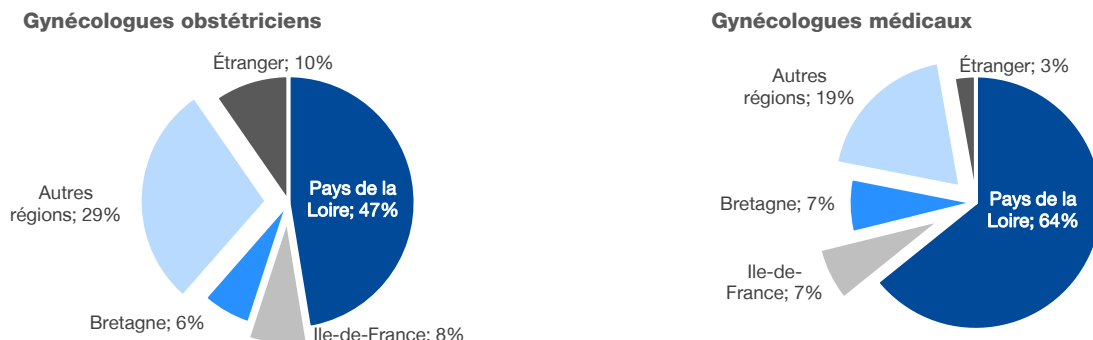


Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2016, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.



FORMATION

Fig.5 Répartition des gynécologues¹ selon leur région de diplôme
Pays de la Loire (01/01/2021)



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris médecins remplaçants

► Globalement, 51 % des médecins spécialistes en gynécologie exerçant en 2021 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire (31 % à Nantes, 20 % à Angers). 41 % l'ont obtenu dans une autre région française et 8 % à l'étranger (12 % au plan national). Les gynécologues médicaux sont plus nombreux à avoir obtenu leur diplôme dans la région (64 % vs 47 % pour les gynécologues obstétriciens). Les gynécologues obstétriciens sont à l'inverse plus nombreux à avoir obtenu leur diplôme dans une autre région française (43 % vs 33 %) ou à l'étranger (10 % vs 3 %).

► Parmi les gynécologues (obstétriciens ou médicaux) diplômés à l'étranger, 31 % des praticiens ont obtenu leur diplôme dans l'Union européenne (48 % au plan national).

► 58 % des gynécologues diplômés à l'étranger sont de nationalité française (43 % au plan national).

EXERCICE LIBÉRAL

MODE D'EXERCICE

► En 2021, 71 % des gynécologues libéraux ont un mode d'exercice exclusivement libéral et 29 % ont une activité mixte, c'est-à-dire cumulent une activité libérale et une activité salariée.

Parmi les praticiens libéraux exclusifs, 72 % exercent sur un seul site (14 % sur 2 sites et 14 % sur 3 sites).

EXERCICE EN GROUPE

Fig.6 Proportion de médecins spécialistes libéraux¹ exerçant en groupe²
Pays de la Loire, France (01/01/2021)

	Ensemble des gynécologues		Gynécologues obstétriciens		Gynécologues médicaux	
	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France
Spécialistes en gynécologie	76 %	52 %	83 %	58 %	59 %	44 %
Ensemble des spécialistes hors généralistes	73 %	58 %	73 %	58 %	73 %	58 %

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2021 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.

2. Cabinet de groupe ou MSP. Pour certaines spécialités médicales, l'exercice en MSP est marginal, voire inexistant.

► Selon le RPPS, 76 % des gynécologues libéraux sont installés en groupe en 2021, proportion légèrement supérieure à celle observée parmi l'ensemble des spécialistes en Pays de la Loire (voir définition ci-dessus). Cette proportion est plus élevée qu'au plan national (52 %).

► La part la plus importante en Pays de la Loire de praticiens installés en groupe concerne aussi bien les gynécologues obstétriciens (83 %) que les gynécologues médicaux (59 %) (respectivement 58 % et 44 % en France).



MODE DE CONVENTIONNEMENT

Fig.7 Répartition des gynécologues libéraux¹ selon leur mode de conventionnement
Pays de la Loire, France (31/12/2019)

	Ensemble des gynécologues		Gynécologues obstétriciens		Gynécologues médicaux	
	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (sans dépassement d'honoraires ou dépassements modérés ²)	40 %	34 %	31 %	28 %	75 %	56 %
Secteur 2 (dépassements modérés ² ou honoraires libres)	60 %	66 %	69 %	71 %	25 %	43 %
Non conventionné	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Hors médecins remplaçants.

2. En cas de souscription à l'Option conventionnelle de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM).

- ▶ Selon les données de l'assurance maladie, fin 2019, 40 % des gynécologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent des tarifs sans dépassement d'honoraires ou avec des dépassements modérés (34 % en France). 60 % des praticiens sont en secteur 2, c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à fixer librement le tarif de leurs consultations (66 % en France).
- ▶ La répartition selon le mode de conventionnement diffère nettement entre les deux spécialités : 75 % des gynécologues médicaux exercent en secteur 1, alors que 69 % des gynécologues obstétriciens exercent en secteur 2.

Sources de données et définitions

. **Le RPPS** (répertoire partagé des professionnels de santé), géré par le Conseil national de l'Ordre des médecins, constitue depuis 2012 la source de référence en matière de démographie des médecins. Seul un faible nombre de médecins, n'ayant pas l'obligation de s'inscrire à l'Ordre, n'y sont pas répertoriés. Les médecins sont dénombrés à leur lieu d'exercice. S'ils exercent plusieurs activités, ils ne sont comptés qu'une seule fois, et sont comptabilisés au lieu d'exercice de leur activité la plus récente déclarée. Les données du RPPS analysées dans cette synthèse proviennent de fichiers d'extractions au 1er janvier de chaque année, régulièrement mis à disposition des ORS par la Drees.

Le champ retenu par la Drees, et donc par l'ORS, est celui des médecins actifs, c'est-à-dire en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Il intègre les médecins remplaçants thésés, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite. En sont exclus les médecins temporairement sans activité. D'autres champs peuvent être choisis, ce qui explique les différences parfois constatées selon les auteurs.

. **Les données du répertoire Adeli**, géré par le Ministère chargé de la santé, ont été utilisées pour les années antérieures à 2012.

. **Les fichiers de l'assurance-maladie** (Sniiram-Amos) constituent une source complémentaire sur la démographie des médecins libéraux actifs au 31 décembre de chaque année. Contrairement au RPPS, ces données ne comptabilisent pas les médecins remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. Cette source est la seule à apporter des informations sur le secteur conventionnel des médecins libéraux et, pour les médecins spécialisés en médecine générale, sur les effectifs de praticiens ayant un mode d'exercice particulier.

L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage de locaux et/ou de moyens entre plusieurs professionnels de santé libéraux. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Remerciement : Dr Thomas Héroult (URML Pays de la Loire).

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2021). Démographie des médecins **gynécologues médicaux et obstétriciens** en Pays de la Loire. Situation 2021 et évolution. #41. 6 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com

ISBN : 978-2-36088-248-9 / ISBN NET : 978-2-36088-249-6



SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/demographie-des-professionnels-de-sante